

## COMMENT LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES SUR SA COMMUNE ?



Mardi 16  
septembre



13H30 à 17H30



150 €



CDG63



15 Elus max.

### OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires en ce qui concerne la réglementation relative à la lutte contre les dépôts sauvages
- Identifier et maîtriser les différents moyens d'actions à mettre en place et les procédures à respecter

### AU PROGRAMME :

- 1 Rappel des grandes notions « déchets », « dépôts sauvages »**
  - Déterminer les pouvoirs de polices et les autorités compétentes en la matière
  - Les obligations qui pèsent sur les autorités
  - Les sanctions administratives et procédures afférentes en matière de déchet
- 2 Les sanctions administratives et/ou pénales**
  - Les personnes habilitées à constater les dépôts
  - Comment sécuriser les sanctions administratives engagées sur le fondement des pouvoirs de police spéciale en matière de déchet ?
  - Identifier les difficultés pratico-pratiques susceptibles d'être rencontrées dans ce domaine
- 3 La recherche de la personne responsable des déchets**
  - Comment identifier les responsables (vidéosurveillance ? actes d'enquête ?)
  - Le respect du droit de propriété

### INTERVENANT – Anthony FERRANDON

Avocat

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Feuille de présence signée par les stagiaires

### ORGANISATION

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
- Documents supports de formation projetés, étude de cas concret et exposés théoriques
- Mise à disposition de document supports à la suite de la formation

VENEZ VOUS INSCRIRE A NOTRE FORMATION !

**INSCRIPTION**



**S'inscrire via le formulaire**  
financement par la commune

Ou



**S'inscrire via votre DIF élu**  
financement par la CDC